26.—Personnel,	par sere et genre de sûretê	, 19 <b>64</b> et 1965
	(Effectit real)	

	Agents de police		Cadets		Autres employés à plein temps		Total	
Sûreté	Hom- mes	Fem- mes	Hom- mes	Fem- mes	Hom- mes	Fem- mes	Hom- mes	Fem- mes
1964							l	
Gendarmerie royale du Canada	7,103 2,690 1,944		_ _46 _	=	706 242 334	1,214 266 219	7,809 2,978 2,278	1,244 266 229
Sûretés municipales (sauf les services con- tractuels de la G.R.C. et de la P.P.O.). Police des Chemins de fer Nationaux du	17,498	175	316	17	1,361	729	19,175	921
Canada Police du Chemin de fer Pacifique-Canadien Police du Conseil des ports nationaux	564 518 97	= 6	= .	=	10 12 —	12 14 —	574 530 97	- 18 - 14
1963								
Gendarmerie royale du Canada.  Police provinciale de l'Ontario.  Sûreté provinciale du Québec.  Sûretés municipales (sauf les services co tractuels de la G.R.C. et de la P.P.O. Police des Chemins de fer Nationaux c. Canada.  Police du Chemin de fer Pacifique-Canada.  Police du Coaseil des ports nationaux	2.152	=,,	 -54 -	=	752 298 343	1,312 320 269	8,150 3,149 2,495	1,312 320 280
	18,262	186	307	13	1,415	792	19,984	991
	574	= 5	=	Ē	10 12	14 14	584 537 100	19 14

Statistique de la criminalité.—Le tableau 27 indique le nombre des infractions dont les sûretés se sont occupées en 1965 y compris les infractions au Code criminel, aux lois fédérales, aux lois provinciales et aux règlements municipaux; les infractions classées par mise en accusation et autrement; et le nombre des adultes ou jeunes délinquants inculpés. Les infractions connues de la police, mais qu'on laisse tomber parce que non fondées, ne sont pas comprises dans le tableau, mais elles se sont chiffrées par 43,438, dont 36,618 au titre du Code criminel, 1,782 au titre des statuts fédéraux, 3,860 au titre des statuts provinciaux et 1,178 au titre des règlements municipaux (infractions à la circulation exclues).

Au cours de 1965, les sûretés ont déclaré 53,204 infractions contre la personne, dont 243 meurtres, 7,443 viols ou autres infractions d'ordre sexuel, et 45,373 blessures ou autres voies de fait (sauf attentat à la pudeur); l'ensemble des infractions contre la personne ont amené l'inculpation de 22,933 personnes, dont 1,405 jeunes délinquants. Durant l'année, il y a eu 378,124 cas de vol qualifié, vol et autres infractions contre la propriété, avec ou sans violence, où 74,276 personnes ont été inculpées, dont 24,658 jeunes garçons et 2,062 jeunes filles; 32,401 cas de fraude, d'escroquerie, de faux etc.; 1,864 cas de prostitution; 2,156 cas de jeux et paris; 3,275 cas de port d'armes et 151,655 autres infractions au Code criminel. Des 29,614 infractions aux lois fédérales déclarées, 655 tombaient sous le coup de la loi sur les stupéfiants et 113 concernaient la partie de la loi sur les aliments et drogues intéressant les médicaments sur ordonnance. Ces deux classifications ont amené l'inculpation de 637 personnes.

Les prévôts et commissaires d'incendies des provinces et des territoires ont signalé 1,600 crimes d'incendie, présumés ou avérés, dont 176 se sont révélés non fondés; 399 crimes ont été classés par mise en accusation, qui ont entraîné l'inculpation de 342 adultes et 175 jeunes gens.

Le nombre de véhicules volés a été de 37,419 ou 558.3 par 100,000 véhicules enregistrés; 34,325 ou 91.7 p. 100 de ces véhicules ont été retrouvés. On a demandé aux sûretés de retrouver 17,570 adultes disparus et 27,313 jeunes gens disparus; 16,970 adultes et 27,124 jeunes gens ont été retrouvés. Le nombre des noyades signalées à la police s'est établi à 1,359.